



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 11

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

14/05/2024

Date d'affichage

15/05/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

30/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAGUET Sandrine

2024-056 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDANT DE CRÉER UN EMPLOI

Madame Karine LECLERCQ a quitté la salle avant la présentation, les discussions et le vote de cette délibération.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

* qu'il est nécessaire, pour les besoins du service, de créer un emploi permanent d'adjoint d'animation dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet avec une durée hebdomadaire de travail de 29 heures.

* qu'il est nécessaire de recruter un agent sur cet emploi.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* décide de créer un emploi permanent d'adjoint d'animation dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet avec une durée hebdomadaire de travail de 29/35^{ème}, à compter du 1er septembre.

Mairie de Fromelles

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelles@wanadoo.fr

* dégage les crédits correspondants.

VOTE : Adoptée à la majorité

N'a pas pris part au vote : Mme LECLERCQ Karine

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr